

NC: VEXIN SUR EPTÉ

*Dampmesnil
allée couverte*

MINISTÈRE
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT
DES BEAUX-ARTS.

Arrêté.

MONUMENTS HISTORIQUES.

Le Ministre

de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu la loi du 30 mars 1887 pour la conservation des
Monuments et objets ayant un intérêt historique et
artistique;

Vu l'avis de la Commission des Monuments historiques
en date du 5 Juillet 1906;

Vu le consentement donné au classement
le 14 Février 1906;

Sur la proposition du Sous-Secrétaire d'Etat des
Beaux-Arts,

Arrête :

Article premier:

L'allée couverte de Dampmesnil
(Eure)

est classée parmi les monuments historiques.

Arrêté couvert de
DAMPMESEUIL

Dépôt N° 1001 TRANSCRIT au bureau des
hypothèques des Andelys, le dix-huit janvier 1913
Vol° 47 N° 29 § 1^{er}
Recu deux francs sept centimes
Le Conservateur
[Signature]

Taxe	4
Dépôt	50
Copi transcription	172
Transcription	1
Total	222

Le présent arrêté sera notifié au préfet
du département de l' Eure
qui
seront responsables, chacun en ce qui le concerne,
de son exécution.

Paris, le 28 Janvier 1907.

Signé : A. Prinsol.

Pour ampliation.

Le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts.

Par déléation :

Le Chef du Bureau des Monuments historiques,



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
EURE

Commune :
VEXIN-SUR-EPTE

Section : A
Feuille : 197 A 01

Échelle d'origine : 1/1250
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 31/07/2017
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2016 Ministère de l'Économie et des Finances

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
LES ANDELYS
8 RUE SELLENICK 27705
27705 LES ANDELYS
tél. 02 32 54 76 00 - fax 02 32 54 76 01
cdif.les-andelys@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Allée couverte de l'aupressoir

